

LIGUE PASSION SOCCER DU QUÉBEC

Règlements de la ligue

(Date de mise en vigueur : Mai 2016, ver 2.3)

Le présent document décrit l'ensemble des règlements régissant les activités de la LIGUE PASSION SOCCER DU QUÉBEC. La ligue se réserve le droit de modifier en tout temps et ce sans aucun préavis les présents règlements. Toute modification des règlements en cours de saison sera communiquée aux responsables (capitaines) des équipes par courriel. Les cas non prévus aux présents règlements seront tranchés par le responsable de la Ligue.

Dispositions générales

Site internet de la ligue

Le site internet de la ligue est accessible à l'adresse suivante :

<http://passion-soccer.com>

Ce site administré par le Responsable de la ligue regroupe l'ensemble des informations utiles aux joueurs.

Calibre de jeu et Divisions

La ligue offre du soccer récréatif mixte à 7 contre 7 sur des terrains synthétiques intérieurs de grandes dimensions.

La ligue comporte plusieurs divisions basées sur le calibre de jeu des équipes.

La division 1 (D1) regroupe des joueurs ayant un calibre de jeu élevé et qui ont habituellement plusieurs années d'expérience au niveau de la pratique du soccer.

La division 2 (D2) regroupe des joueurs ayant un calibre de jeu intermédiaire et qui ont habituellement assez d'expérience au niveau de la pratique du soccer.

La division 3 (D3) regroupe des joueurs ayant un calibre de jeu amical mais qui ont quand même assez d'expérience au niveau de la pratique du soccer.

Calendrier et horaire des matchs

Tous les matchs de la ligue sont disputés le dimanche sur diverses plages horaires.

La date, l'heure ainsi que le numéro de terrain pour chacun des matchs de la saison sont indiqués sur le site internet de la ligue à l'onglet « Calendrier ».

La ligue ne peut être tenue responsable de tout changement d'horaire fortuit hors de son contrôle.

S'il y a des changements imprévus à l'horaire, l'information sera communiquée aux responsables des équipes (capitaines) par courriel. Si le changement a lieu dans un délai de moins de 24 heures, les joueurs seront avisés également par téléphone par leur capitaine d'équipe.

Durée des matchs

Les matchs sont de deux (2) demis de 40 minutes. Il y a un 5 minutes de réchauffement/vérification de l'arbitre au cinq (5) premières minutes du match et il y a une pause de cinq (5) minutes entre les deux demis. Les parties doivent débuter à l'heure prévue. Le terrain étant loué pour une période de 1h30, une partie ne doit pas excéder cette période de temps. Aucune période d'échauffement ne doit retarder le début du match.

Si le match débute en retard pour des raisons qui ne sont pas du ressort du locateur, le match devra se terminer à l'heure prévue au contrat.

Endroit des matchs

Les matchs sont disputés au : Centre Multisports Rosemère Rive-Nord, 354, Montée Lesage, Rosemère, sur le côté gauche de l'Externat Sacré-Cœur.

Localisation: <http://passion-soccer.com/nous-joindre>

Structure du calendrier de la saison

Le calendrier de la saison est constitué de 3 matchs pré saison utilisés par la ligue pour balancer les équipes ainsi que donner une chance aux équipes de s'ajuster avant le début de la saison régulière. Après les matchs pré saison, les matchs de la saison régulière débutent au 4^{ème} match et se poursuivent jusqu'aux séries éliminatoires, soit les deux (2) derniers matchs du calendrier de la saison. Il est possible que la ligue rajoute des quarts de finales au 20^{ème} match s'il y a dix (10) équipes ou plus dans une division.

Séries éliminatoires

Les séries éliminatoires prévues à la fin de la saison se déroulent comme suit :

DEMI-FINALES au 21^e match : Les quatre premières équipes du classement de la saison régulière se rencontreront en demi-finales. L'équipe terminant au premier rang du classement général de sa division rencontrera l'équipe ayant terminé au quatrième rang. L'équipe ayant terminé au deuxième rang rencontrera l'équipe ayant terminé au troisième rang.

En cas d'ajout de QUARTS DE FINALES au 20^e match, les huit premières équipes du classement de la saison régulière se rencontreront en quarts de finales. L'équipe terminant au premier rang du classement général de sa division rencontrera l'équipe ayant terminé au huitième rang. L'équipe ayant terminé au deuxième rang rencontrera l'équipe ayant terminé au septième rang. L'équipe ayant terminé au troisième rang rencontrera l'équipe ayant terminé au sixième rang et l'équipe ayant terminé au quatrième rang rencontrera l'équipe ayant terminé au cinquième rang.

DEMI-FINALES : Les gagnants de chacun des matchs des quarts de finales se rencontreront aux demi-finales qui se dérouleront au 21^e match.

FINALES : Les gagnants de chacun des matchs de la demi-finale se rencontreront au 22^e match dans une finale ultime visant à déterminer le gagnant des séries éliminatoires.

Les équipes perdantes des deux (2) premiers matchs de séries s'affronteront pour déterminer les 3^e et 4^e positions des séries et de la 5^e, 6^e, 7^e et 8^e position en demi-finales dans le cas d'ajout de quarts de finales.

Les équipes qui ne se rendent pas en séries pourront quand même jouer des matchs amicaux aux 21^e et 22^e matchs (ainsi qu'au 20^e match s'il y a lieu de quarts de finales).

Prenez note qu'en cas d'égalité au classement entre deux équipes, voici en ordre la façon de briser l'égalité :

1. Le résultat des matchs entre les deux équipes impliquées.
2. Le différentiel dans les matchs joués entre les deux équipes. Buts pour/contre.
3. Le nombre total de victoires en saison.
4. Le plus de buts marqués.

En cas de triple égalité, on débute avec le point numéro 3.

Structure organisationnelle de la ligue et responsabilités

La ligue est responsable de l'organisation de l'activité et de son bon déroulement tout au long de la saison.

La ligue ne peut être tenue responsable en tout ou en partie de toute situation hors de son contrôle qui aurait pour effet de compromettre partiellement ou complètement la qualité de l'activité offerte.

La ligue ou ses représentants ne peuvent être tenue responsable des conséquences matérielles et monétaires découlant d'un accident ou de toute blessure à un joueur survenant lors de la pratique de l'activité offerte par la ligue.

De plus, il est interdit en tout temps à tout mineur (enfant de joueurs ou sous la responsabilité de joueurs de la ligue) et adultes autres que les joueurs, les arbitres et les responsables de la ligue d'être sur les terrains de jeu et ce afin d'éviter toute blessure malencontreuse qui pourraient survenir. La ligue ne pourra être tenue responsable de tout incident découlant du non-respect du présent règlement.

La ligue interdit une joueuse ou un coach enceinte d'être sur un terrain de soccer durant les matchs.

Responsables de la Ligue

Le président de la Ligue est M. Jacques Lebreton.

Tel : 450-951-6051

Courriel : jlebreton@passion-soccer.com

Cell : 438-995-9079

La responsable adjointe/trésorière de la ligue est Mme Rosie Gurreri

Tel : 450-951-6051

Courriel : rolebreton@bell.net

Cell : 514-235-4905

Le président et la responsable adjointe de la ligue sont les seules personnes qui ont autorité sur toutes les décisions relatives à l'organisation et au fonctionnement de la ligue.

Toute autre personne désignée par le directeur ou la responsable adjointe de la ligue assiste au besoin et sur demande du directeur ou la responsable adjointe dans l'organisation et le fonctionnement de la ligue.

Capitaines d'équipe

Les capitaines d'équipe sont choisis par les joueurs de leur propre équipe. Ils ont le mandat de représenter les joueurs de leurs équipes auprès de la ligue.

Les capitaines ont la responsabilité notamment de faire respecter les décisions, politiques et règlements de la ligue auprès de leurs joueurs et de s'assurer de l'harmonie, du respect, de l'écoute, du bien-être, de la sécurité et de l'équité entre les joueurs de leur équipe respective.

Le capitaine a également la responsabilité de prévoir et de gérer les absences dans son équipe afin de présenter à chaque match un nombre minimal de 7 joueurs de façon à ne pas entraver le bon déroulement des matchs cédulés.

Au besoin, il fait appel à des réservistes extérieur de son équipe (division inférieur ou joueurs extérieur de la ligue) s'ils ont 7 joueurs ou moins présents au prochain match. Les Lois du Jeu ne confèrent pas de statut spécial ni de privilèges particuliers au capitaine de l'équipe mais il est dans une certaine mesure responsable du comportement de son équipe.

Arbitres

Les arbitres de la ligue ont le mandat de faire appliquer les règlements de la ligue et en ce sens sont entièrement appuyés dans leurs fonctions par les responsables de la ligue. L'arbitre agit également comme chronométrateur. Outre l'application des règles du jeu et des présents règlements, il est de la responsabilité des arbitres de sanctionner les comportements de jeu pouvant nuire à la sécurité des joueurs sur le terrain.

A noter que les arbitres ont la responsabilité de vérifier que tous les joueurs présents sur le terrain sont inscrits sur les feuilles de match. Si des joueurs n'y sont pas inscrits, ceux-ci n'ont pas le droit de jouer. L'arbitre doit alors référer les joueurs non inscrits à un responsable de la ligue pour traitement de leur dossier.

Les arbitres ont également la responsabilité de prendre les présences et de compléter adéquatement les feuilles de matchs de la ligue et de les remettre en main propre à la fin de chaque match aux responsables de la ligue pour fin notamment de compilation des statistiques de jeu.

Les arbitres doivent également vérifier en début de partie que les joueurs ne portent pas de bagues, colliers, boucles d'oreille, montres ou autres qui pourraient compromettre la sécurité du joueur ou des autres joueurs présents sur le terrain de jeu.

Joueurs

Les joueurs ont les responsabilités suivantes :

- Respecter les règlements de la ligue.
- Respecter les représentants de la ligue (responsables, capitaines, arbitres), leurs coéquipiers et les joueurs des équipes adverses.
- Pratiquer un style de jeu propre, réfléchi et adapté au style de la division concernée de façon à ne pas causer de blessures ou accidents graves aux joueurs de l'équipe adverse ou à leurs propres coéquipiers.

- Doivent aviser leur capitaine d'équipe au moins 72 heures à l'avance en cas d'absence prévue ou imprévue de façon à ce que le capitaine fasse appel si requis à un joueur réserviste au besoin de façon à ce que l'équipe puisse présenter au match cédulé un nombre minimal de sept (7) joueurs (peut appeler un réserviste si l'équipe à seulement 7 joueurs ou moins à leur prochaine partie).

La ligue Passion soccer du Québec se veut à l'écoute de ses joueurs et de leurs besoins.

Les joueurs ne doivent pas hésiter à s'adresser à leur capitaine d'équipe pour formuler toute suggestion visant l'amélioration du fonctionnement de la ligue.

Admission à la Ligue

Conditions d'admission

Être âgé de 17 ans et plus.

Le responsable de la ligue se réserve le droit d'intégrer un joueur plus jeune en autant que le joueur soit de calibre sénior.

Frais d'inscription

Statut de joueur régulier

Pour participer à la ligue, le joueur individuel ou l'équipe doit compléter le formulaire d'inscription et doit avoir acquitter au complet lors du premier match de la saison, les frais d'inscription requis.

Saison estivale :

- À partir du 15 février, le remboursement sera de 50%.
- Après le 1^{er} mars, aucun remboursement ne sera accordé.

Saison hivernale :

- À partir du 1^{er} septembre, le remboursement sera de 50%.
- Après le 15 septembre, aucun remboursement ne sera accordé.

La Ligue se réserve le droit d'annuler l'inscription d'un joueur qui en pratique, ne rencontre pas ou dépasse les exigences du calibre de jeu de la division auquel il est inscrit et d'effectuer le cas échéant un remboursement au prorata du nombre de parties jouées.

Équipement individuel requis

Les joueurs peuvent porter des souliers avec ou sans crampons. Seulement les souliers de gazon synthétique à petits crampons sont acceptés dans la division 2 et 3.

Le port des protèges tibias est obligatoire. Les bas de soccer doivent les recouvrir entièrement.

Le port de lunettes de protection est obligatoire pour les joueurs portant des lunettes et est fortement conseillé pour les verres de contact.

En complément, chaque joueur devra porter un short de soccer et un chandail fourni par la ligue. La couleur du short et des bas n'a pas d'importance. Dépendant des saisons, la ligue fournit l'uniforme au complet à tous les joueurs.

La ligue fournit au début de la saison régulière, un chandail de soccer de qualité MASS avec un numéro. La ligue donnera les chandails au premier match de la saison au capitaine de l'équipe qui distribuera le tout à ces joueurs.

L'inscription d'une équipe inclut aussi une paire de gants de gardien de but FINGERGUARD de qualité MASS.

Affectation des joueurs aux divisions et composition des équipes

La composition des divisions et des équipes est effectuée par les responsables de la ligue selon les modalités énoncées ci-dessous.

Affectation des équipes aux divisions

Les responsables de la ligue affectent chaque équipe à une division d'après le calibre de l'équipe.

La parité dans le calibre de jeu à l'intérieur d'une même division est l'élément clé recherché par la ligue. Ainsi à titre d'exemple, une équipe de calibre trop élevé dominant l'ensemble des autres équipes d'une division peut nuire à l'équilibre du jeu si l'équipe devient trop forte. Il en va de même pour une équipe de calibre trop faible par rapport à l'ensemble du calibre des équipes d'une division si l'équipe devient trop faible.

La ligue se réserve le droit à tout moment au début de la saison ou en cours de saison d'affecter à la division appropriée toute équipe dont le calibre de jeu est inadapté à la division à laquelle elle a été initialement inscrite, même si cela ne correspond pas au choix et souhait de l'équipe exprimé au moment de son inscription.

Affectation des joueurs individuels aux divisions

Les responsables de la ligue affectent chaque joueur individuel à une équipe de la ligue, si une place est disponible. La ligue placera le joueur dans une équipe d'après son calibre, du joueur recherché par l'équipe.

La ligue se réserve le droit à tout moment avant le début de la saison ou en cours de saison d'affecter à la division appropriée tout joueur dont le calibre de jeu est inadapté à la division auquel il a été initialement inscrit même si cela ne correspond pas au choix et souhait du joueur exprimé au moment de son inscription.

Nom des équipes

Le nom de chacune des équipes est désigné par l'équipe même. Ce nom peut être modifié par le capitaine d'équipe avant le début de la saison. Les responsables de la ligue doivent être informés de ce changement de nom avant le début de la saison.

Couleur des équipes

La couleur du chandail de chacune des équipes est choisie par les capitaines d'équipe avant le début de la saison selon la liste de choix dressée par le responsable de la ligue et communiquée aux capitaines.

d'équipe. Les couleurs choisies doivent être suffisamment différentes entre les équipes d'une même division. S'il y a une même couleur souhaitée par deux (2) équipes, le litige est tranché par le responsable de la division ou de la ligue.

Alignement

Les équipes de 2e et/ou 3e division doivent avoir au moins une joueuse dans leur alignement de départ. Dans le cas contraire, l'équipe jouera avec six (6) joueurs, incluant le gardien.

Passeport

Un joueur inscrit à la ligue doit avoir pris sa photo et être inclus dans le passeport général de leur équipe que l'arbitre maintiendra durant chacun de leur match. La ligue sera responsable de garder les passeports. La ligue aura 3 séances de photos. La première séance au premier (1^e) match, la deuxième au quatrième (4^e) match et la troisième au 8^e match. Pour ceux qui n'auront pas pris de photo à partir du premier match, il faudra emporter une pièce d'identité AVEC PHOTO à tous les matchs jusqu'au moment le joueur aura sa photo prise. La photo doit être prise avec le chandail de l'équipe de la saison actuel.

Dépôt et Amendes

Chaque équipe doit donner un dépôt de \$150 au premier match de la saison à la ligue. Ce dépôt servira à payer les amendes si l'équipe reçoit une amende durant la saison. Ce dépôt vous sera retourné à la fin de la saison si l'équipe ne reçoit aucune amende ou la ligue retournera la balance si l'équipe a reçu une ou plusieurs amendes(s). Prenez note que si une équipe reçoit une amende, l'équipe devra repayer la ligue au prochain match pour revenir au dépôt de \$150.

Nous demandons aux équipes de ne pas annuler aucun match de la saison. Il y aura pénalité en argent si vous annulez. Il faut comprendre que les équipes s'inscrivent pour jouer à toutes les semaines. Une équipe qui ne peut pas assister à un match pour une raison ou une autre doit absolument aviser la ligue 48 heures à l'avance, mais aura une pénalité de **\$50** et perdra leur 2 points ESPRIT SPORTIF. Si vous annulez avant 48 heures de votre match, la pénalité sera de **\$100** et vous perdez vos 2 points ESPRIT SPORTIF.

Règlements de jeu

Les règlements de la FIFA s'appliquent intégralement, sauf les dispositions spécifiques ci-dessous:

Terrain de jeu

Les matchs sont joués sur un terrain synthétique de grande dimension de soccer à 7 contre 7.

Nombre de joueurs

En tout temps durant un match, une équipe doit être en mesure de présenter au moins sept (7) joueurs sur le terrain, incluant le gardien de but. Une équipe doit avoir un minimum de 5 joueurs régulier pour ne pas que l'arbitre forfaire le match.

Une équipe de division 2 ou 3 doit avoir au minimum deux (2) filles inscrits dans leur équipe pour être admissible à une de ces deux divisions et prendre les positions de défenseur, milieu ou attaquant. Une gardienne de but ne doit pas être incluse dans le compte du deux (2) joueuses minimum d'une équipe.

Si la seule fille présente est la gardienne de but, l'équipe devra quand même jouer avec 6 joueurs.

Gardiennage

Il est interdit de changer de gardien de but pendant une demi en cour à moins d'une blessure du gardien. Dans le cas échéant, le gardien pourra retourner sur le terrain pendant cette demi seulement comme gardien et non comme joueur.

Si le gardien officiel (régulier) d'une équipe est en retard, il pourra remplacer le joueur au but pendant la première demi.

Le gardien doit porter un chandail ou dossard d'une couleur différente de la couleur de son équipe pour le différencier des joueurs de son équipe et des adversaires.

Joueurs réguliers et réserviste

Un joueur régulier est un joueur qui est inscrit dans votre liste de joueurs d'équipe.

Un réserviste est un joueur qui vient de l'extérieur de votre équipe (qui n'est pas inscrit dans votre équipe).

Une équipe peut avoir jusqu'à 16 joueurs inscrits (réguliers) mais seulement un maximum de 13 joueurs réguliers peut être présent à un match.

Une équipe ne peut pas appeler un réserviste si l'équipe à 8 joueurs réguliers ou plus à un match. Par-contre, si l'équipe à seulement une joueuse ou aucune joueuse, l'équipe aura le droit de prendre une ou deux joueuse(s) réserviste(s) (fille) à un maximum de 2 joueuses.

Une équipe peut prendre un joueur de la ligue comme réserviste en autant que le joueur joue dans une même division ou une division inférieure à l'équipe. Un réserviste peut également venir de l'extérieur de la ligue en autant que le réserviste externe soit de niveau plus ou moins équivalent aux joueurs de l'équipe ou du joueur remplacé.

Joueur illégal

Si une équipe fait jouer un joueur illégal intentionnellement, l'équipe perdra automatiquement leur match et ainsi que leur 2 POINTS ESPRITS.

Joueur en retard

Si un joueur en retard arrive après que la deuxième demi à commencé, le joueur ne pourra jouer son match.

Changement de joueurs en cour de saison

Une équipe aura 8 semaines à partir du début de la saison pour faire des modifications de joueurs dans leur équipe. Aucun ajout de joueur(s) n'est accepté après que la huitième (8) partie du calendrier ait été jouée.

Changements de joueur

L'entraîneur et/ou l'équipe doit au préalable obtenir la permission de l'arbitre.

Les substitutions sont illimitées et auront lieu lors des situations suivantes :

- ❖ après un but
- ❖ lors d'un coup de pied de but
- ❖ lors d'une rentrée de touche offensive (l'autre équipe peut également changer des joueurs après que l'équipe offensive ait demandé le changement)
- ❖ lorsqu'un joueur est blessé (illimitées pour les deux équipes)

* Un joueur blessé devra obligatoirement quitter le jeu (à l'exception du gardien de but.) Il pourra revenir au jeu avec l'autorisation de l'arbitre

- L'arbitre doit autoriser les changements tout au long du match et peut les refuser en cas d'abus de la part d'une équipe.

Les changements ne peuvent pas se faire pendant un tir de pénalité, un coup franc ou un 'corner'.

Loi du jeu: Loi 4

Bijoux. : _Aucun bijou, quel qu'il soit, n'est accepté sur le terrain de jeu, même si ce dernier est recouvert de ruban adhésif.

Boucles d'oreilles : Aucune boucle d'oreille n'est acceptée, même recouverte par un ruban adhésif.

Boucle au visage. Tout bijou autour des yeux, du nez ou de toute autre partie du visage doit être retiré.

Bracelets : Tout bracelet, fait de métal, corde ou autre matériel doit être retiré.

Le bracelet médical peut être porté s'il est recouvert et/ou sécuritaire pour les joueurs.

Colliers : Tout collier doit être retiré.

Perçage corporel (Piercing) : Tout perçage corporel visible doit être retiré.

Montres : Les montres ne sont pas autorisées pour les joueurs.

Bandeaux de sueur : Les bandeaux de sueur sont autorisés au niveau des poignets seulement.

Cheveux tressés avec billes (Beaded Hair) : Si un joueur porte des billes aux cheveux, ces dernières doivent être attachées en chignon.

Bagues : Toute bague avec relief doit être retirée. Si elle ne peut être retirée, la bague doit être adéquatement recouverte.

Protecteurs de tête : Seulement ceux approuvés par la FIFA.

Supports orthopédiques : Tout support doit être sécuritaire pour tous les joueurs et adéquatement recouvert.

Touches

Les touches sont faites avec un coup de pied. On ne peut marquer un but sur une touche (coup franc indirect).

Dans toutes les reprises de jeu, les joueurs adverses doivent respecter une distance règlementaire de trois (3) mètres du ballon. En cas de non-respect de la distance, le joueur fautif pourra recevoir un avertissement (Carton jaune) et on reprendra la séquence de jeu.

Coup franc et Coup de pied de coin (Corner)

Sur tout coup franc et coup de pied de coin (Corner), l'adversaire doit être au minimum à six (6) mètres du ballon.

Tir de réparation (Pénalité)

Le tir de réparation se fait à sept (7) mètres de la ligne de but. Aucun adversaire ne doit être à moins de trois (3) mètres du ballon.

Tacle et glissade

Le tacle glissé est interdit. Seul, le gardien, dans sa surface de réparation a le droit de glisser.

Dans le cas où il rate le ballon et fait trébucher un adversaire, un tir de réparation sera accordé à l'équipe adverse. Le gardien peut aussi se mériter un carton rouge.

La glissade est permise, en autant qu'il n'y ait aucun adversaire près du ballon, pouvant le jouer.

Jouer au sol.

Il est permis à un joueur de jouer le ballon au sol, en autant, selon le jugement de l'arbitre, que :

- Il ne met pas sa sécurité en jeu.
- Il n'empêche pas un adversaire de jouer le ballon. (Obstruction)

Coup franc.

- Un joueur peut jouer immédiatement le ballon sur un coup franc, en autant qu'il ne prend pas avantage sur la position du ballon. Il n'a pas à attendre que l'équipe adverse fasse un mur.
- La distance sur un coup franc n'est pas automatique.
- Seul, un joueur de l'équipe qui exécute le coup franc peut demander la distance à l'arbitre.
- Le joueur doit attendre le signal de l'arbitre (Sifflet) avant de jouer le ballon.
- Un adversaire se plaçant à moins d'un (1) mètre du ballon pour empêcher l'exécution du coup franc pourra être sanctionné d'un carton jaune.

LOI 12 – FAUTES ET INCORRECTIONS

- Toucher le ballon des mains
- Il y a main lorsqu'il y a contact délibéré entre le ballon et la main ou le bras.

- L'arbitre doit prendre en considération les critères suivants :
 - Le mouvement de la main en direction du ballon (Et non du ballon en direction de la main).
 - La distance entre l'adversaire et le ballon (Ballon inattendu et/ou temps de réaction du joueur)
 - La position de la main, qui ne vaut pas nécessairement infraction

LOI 16 – COUP DE PIED DE BUT

Un but peut être marqué directement sur coup de pied de but.

Coup d'envoi

Le coup d'envoi sera déterminé par tirage au sort, le gagnant ayant le choix du côté de terrain à défendre.

On ne peut marquer un but sur coup d'envoi (Coup franc indirect).

Hors-jeu

La loi du hors-jeu n'est pas appliquée.

Tirs de barrage

Il n'y a pas de tir de barrage en cas de match nul durant les matchs pré saison et durant la saison régulière.

Toutefois en cas de matchs nuls durant les séries éliminatoires des tirs de barrage seront effectués pour départager les équipes.

Trois (3) tirs de barrage devront être effectués par chacune des équipes. L'équipe ayant inscrit le plus grand nombre de buts est déclarée gagnante. Après les 3 tirs de barrage, s'il y a toujours égalité, un tir de barrage supplémentaire est accordé pour chacune des équipes et ainsi de suite jusqu'à ce que les vainqueurs soient déterminés.

A noter que seuls les joueurs et le gardien de but d'une équipe (7 joueurs) qui sont sur le terrain de jeu au moment où l'arbitre déclare la fin du match, peuvent participer à la première phase des tirs de barrage. Le capitaine de l'équipe détermine l'ordre dans laquelle les joueurs effectueront les tirs de barrage. Si après le septième tir de barrage de son équipe, il y a toujours égalité avec l'équipe adverse, le capitaine choisit les joueurs subséquents qui effectueront les tirs de barrage supplémentaires (2e phase) parmi les joueurs qui étaient au banc de son équipe à la fin de la partie. Ceci jusqu'à ce qu'il y ait bris d'égalité. Tout joueur d'une équipe ne pourra effectuer un deuxième tir de barrage à moins que tous ses coéquipiers aient réalisé également leur tir de barrage. Tout changement de gardien de but durant la séance des tirs de barrage est interdit.

Pour prévoir le temps nécessaire au possible réalisation de tirs de barrage, la durée des matchs des séries éliminatoires peut être écourtée.

Jeu dangereux et conduite anti sportive

La pratique sécuritaire du soccer et le respect des individus sont primordiaux pour la ligue.

La ligue punit de sanctions les joueurs qui ont involontairement ou volontairement des comportements de jeu dangereux susceptible d'infliger des blessures à d'autres joueurs, ainsi que les conduites anti sportives.

Carton jaune

Le carton jaune est émis par l'arbitre en signe d'avertissement.

Sanctions disciplinaires.

Un joueur peut se voir infliger un carton jaune quand il :

- Se rend coupable de comportement antisportif;
- manifeste sa désapprobation en paroles ou en actes;
- enfreint avec persistance les lois du jeu;
- retarde la reprise du jeu;
- ne respecte pas la distance requise sur toutes reprises de jeu;
- fait obstacle à la progression d'un adversaire;
- empêche le gardien de but de lâcher le ballon des mains;
- joue d'une manière dangereuse;
- porte de l'équipement potentiellement dangereux pour lui ou les autres joueurs, y compris tout type de bijou.

Gestion des cartons par la ligue.

Après chaque match, les cartons jaunes reçus par les joueurs et indiqués sur les feuilles de match sont compilés dans les statistiques individuelles. Le suivi des cartons jaunes est effectué automatiquement pour chaque joueur.

Un joueur qui accumule trois (3) cartons jaunes en cours de saison est automatiquement suspendu pour un match applicable à la prochaine partie.

Carton rouge

Un joueur peut se voir infliger un carton rouge quand il :

- Commet une faute grossière;
 - Donne ou essaye de donner un coup de pied à l'adversaire.
 - Saute sur un adversaire.
 - Charge un adversaire.
 - Frappe ou essaye de frapper un adversaire.
 - Bouscule un adversaire.
 - Tacle un adversaire.
- Adopte un comportement violent.
- Empêche l'adversaire de marquer un but, ou annihile une occasion de but évidente en touchant le ballon de la main.
- Tient des propos grossiers ou racistes ou fait des gestes blessants et/ou injurieux.
- Reçoit un second avertissement au cours du même match.

Un joueur qui reçoit un deuxième carton jaune dans la même partie se voit également décerné automatiquement un carton rouge. Ce qui a pour conséquence son expulsion immédiate de la partie en cours et une suspension d'un match applicable à la prochaine partie.

La violence physique ou menaces envers un arbitre sont passibles d'une suspension pour le reste de la saison du joueur fautif et d'un bannissement de la ligue.

Les conduites antisportives suivantes envers un adversaire ou un coéquipier sont passibles d'un carton rouge.

Violence verbale ou propos racistes, menaces et/ou insultes envers un joueur de son équipe ou de l'équipe adverse.

Suspension suite aux cartons rouges :

Premier carton rouge; un match de suspension.

Deuxième carton rouge; deux matchs de suspension.

Troisième carton rouge; le cas sera étudié par le comité de discipline.

C'est la responsabilité du joueur à vérifier sur le site internet de la ligue (passion-soccer.com) le nombre de cartons jaunes accumulés.

Les cartons accumulés durant la saison continuent de s'accumuler durant les séries.

Statistiques

Diverses statistiques sur les performances individuelles et d'équipes sont compilées par la ligue et disponibles sur le site internet de la ligue à l'onglet "Statistiques". Ces statistiques sont mises à jour sur une base hebdomadaire tout au long de la saison sur le site internet de la ligue.

Les statistiques sont compilées à partir des feuilles de match.

Feuilles de match

Les feuilles de matchs sont complétées par les arbitres à chaque rencontre. L'arbitre doit confirmer la présence des joueurs d'une équipe en cochant leur numéro sur la feuille de match.

Classement

Une victoire donne deux (2) points, un match nul vaut un (1) point.

Perte des points pour manque d'esprit sportif

La ligue fonctionne également avec un système de points ESPRIT SPORTIF. Toutes les équipes reçoivent 2 points ESPRIT SPORTIF automatiquement à tous les matchs. Si vous recevez deux (2) jaunes durant votre match, 1 point ESPRIT SPORTIF vous sera enlevé pour ce match. Si vous recevez quatre (4) jaunes durant votre match, 2 points ESPRIT SPORTIF vous sera enlevé pour ce match et si vous recevez un rouge durant votre match, 2 points ESPRIT SPORTIF vous sera enlevé pour ce match.

Équipements sur le côté des rideaux

Sur le terrain #2, aucun équipement, sac ou autre item pouvant nuire et/ou occasionner la chute d'un joueur. Même chose sur le terrain 1 et 3 du côté des rideaux.